

Commission d'attribution des places en crèches

Rapport année 2025

La commission d'attribution des places en crèches

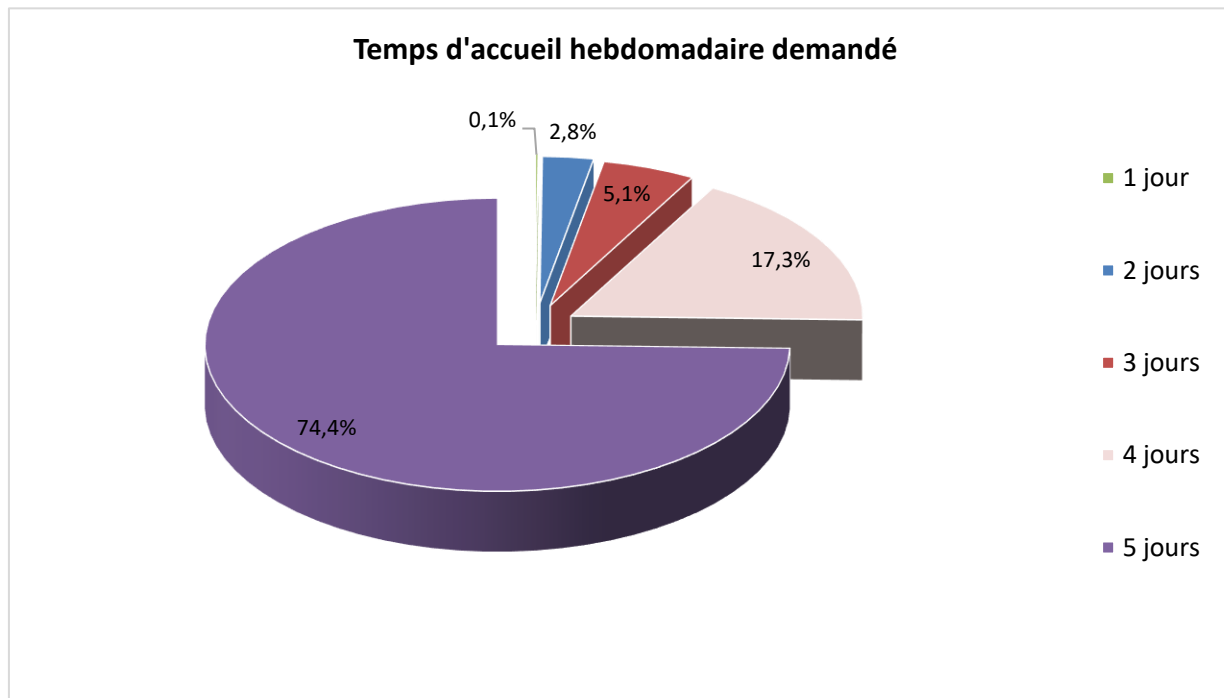
La commission d'attribution des places en crèches est composée de représentants de la Commune et du Département (élue, responsables des services des crèches départementales et municipales, directrices des crèches ou adjointes) qui étudient de manière collégiale l'ensemble des demandes.

La commission se réunit au minimum deux fois par an, en fonction des places disponibles pour attribution au sein des crèches. En septembre 2025, le Département n'a pas participé à la commission, qui n'a donc attribué que des places en crèches municipales. Des places ont tout de même été attribuées dans les crèches départementales en fonction des possibilités d'accueil.

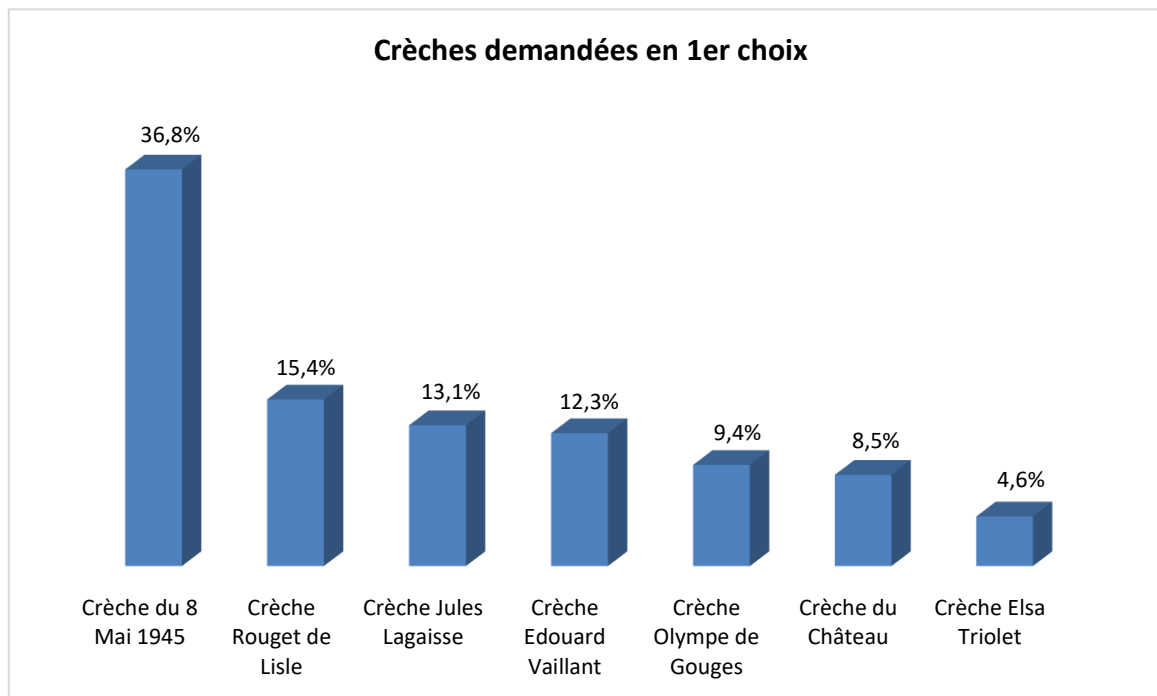
En 2025, la commission s'est réunie à deux reprises :

	Nombre de dossiers étudiés	Nombre de places à attribuer
Mai 2025	678	163
Septembre 2025	313	71

Analyse des demandes faites en 2025 : les temps d'accueil demandés



Analyse des demandes faites en 2025 : les crèches demandées en premier choix

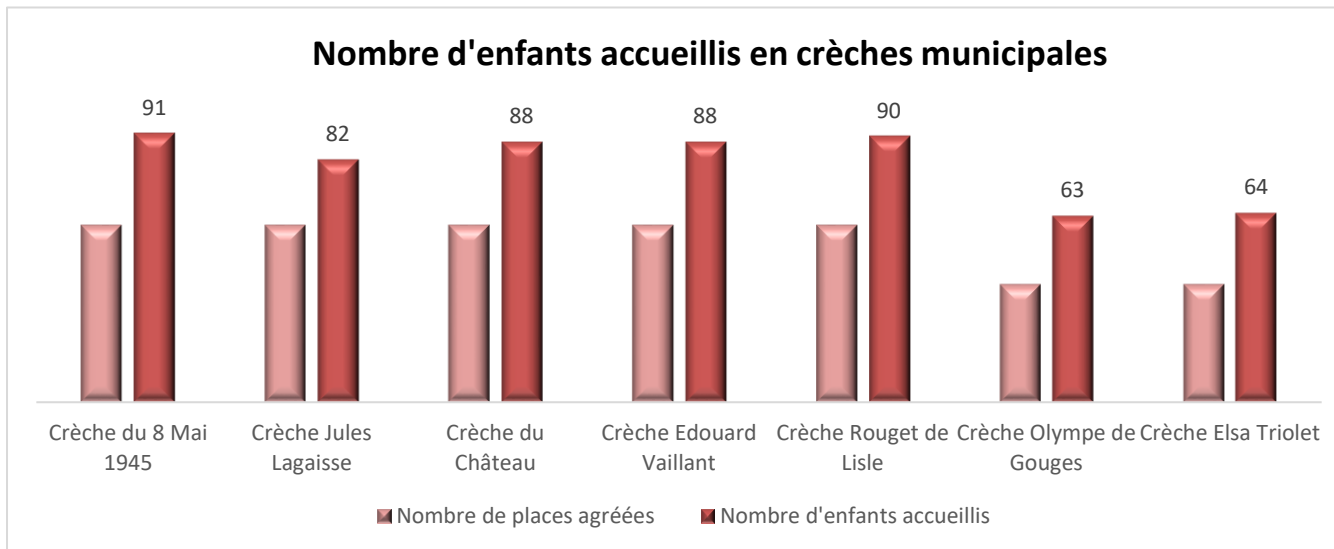


NB: La crèche du 08 mai est la 1^{ère} proposition du menu déroulant sur le portail d'inscription en crèche

Les places en crèches municipales en 2025 : le nombre d'enfants accueillis

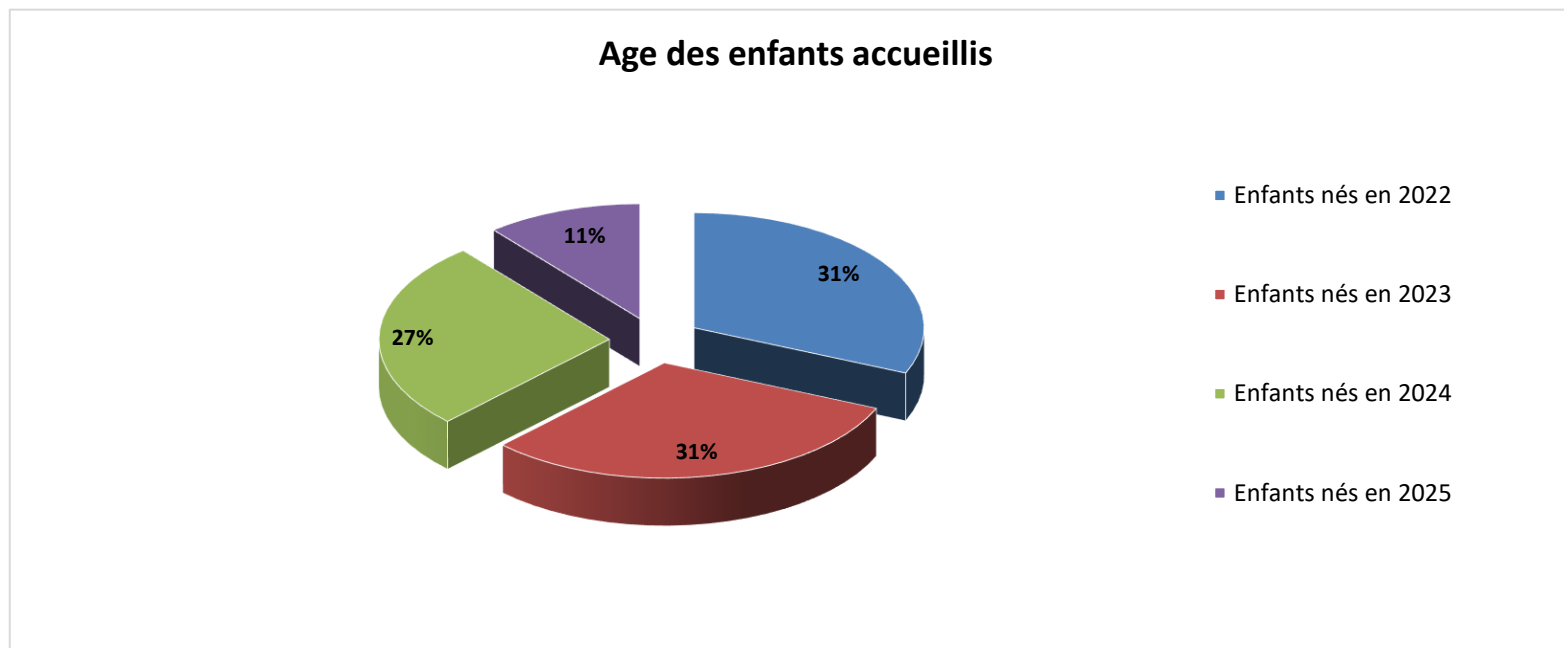
7 crèches municipales, 380 places agréées

4 crèches départementales, 260 places agréées – à partir de septembre 2025, le Département a décidé de la fermeture de la crèche départementale des Granges



En 2025, 566 enfants ont été accueillis dans les 7 crèches municipales. Une place agréée est occupée en moyenne par 1,50 enfant. En effet, dès qu'un enfant quitte la crèche ou n'est pas présent 4 jours par semaine, les jours libérés sont proposés à une autre famille par la commission d'attribution.

L'âge des enfants présents dans les crèches municipales en 2025



Les places proposées en 2025

209 places à attribuer en 2025 :
174 en crèches municipales
35 en crèches départementales

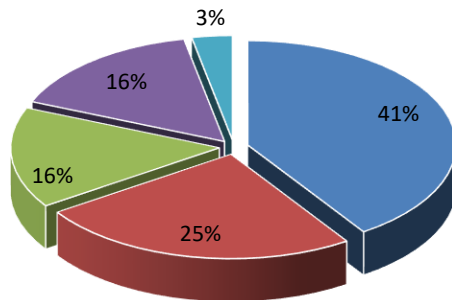
32 refus des familles en crèches
municipales (pas de refus en
crèches départementales)

241 propositions de places faites aux
familles :
206 en crèches municipales
35 en crèches départementales

Analyse des admissions en 2025 : les motifs de refus

206 propositions de places en crèches municipales

32 désistements



Motifs de refus des places :

41% des familles indiquent avoir un autre mode de garde (assistante maternelle ou crèche)

25% des familles ne donnent pas de réponse à la proposition

16% des familles ont eu un changement de leur lieu d'habitation

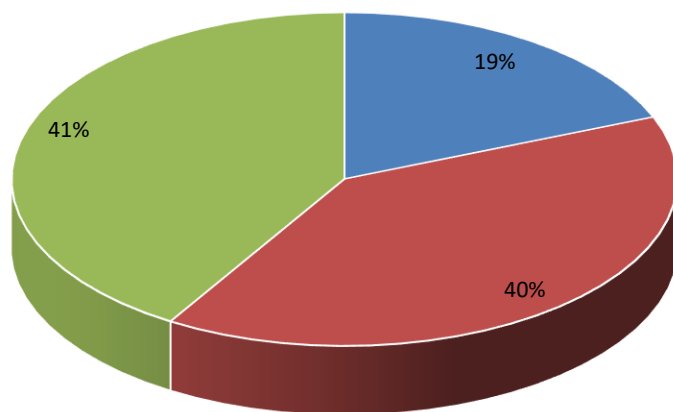
16% des familles maintiennent leur congé parental

3% des familles refusent en lien avec des difficultés d'organisation

174 enfants admis en crèches municipales en 2025

Analyse des admissions en 2025 – l'âge des enfants

Année de naissance des enfants



■ 39 enfants nés en 2023 ■ 82 enfants nés en 2024 ■ 85 enfants nés en 2025

Les crèches sont organisées en 3 groupes d'âge: bébés (moins de 1 an), moyens (entre 1 et 2 ans) et grands (plus de 2 ans).

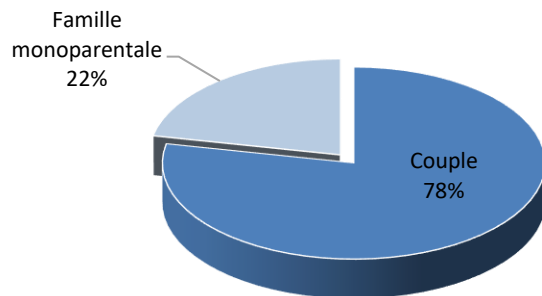
L'attribution des places est liée au nombre de places disponibles dans la section correspondant à l'âge de l'enfant. Lorsqu'en septembre les plus grands quittent la crèche pour aller en maternelle, ce sont des enfants du groupe des bébés qui sont admis en crèche et ont vocation à y rester jusqu'à leurs trois ans. Ainsi l'accueil d'un nouvel enfant dans les sections des moyens ou des grands ne peut intervenir qu'après le départ d'un enfant de l'une de ces sections.

Chaque année, ce sont donc majoritairement des enfants de moins de 1 an à qui une place peut être attribuée.

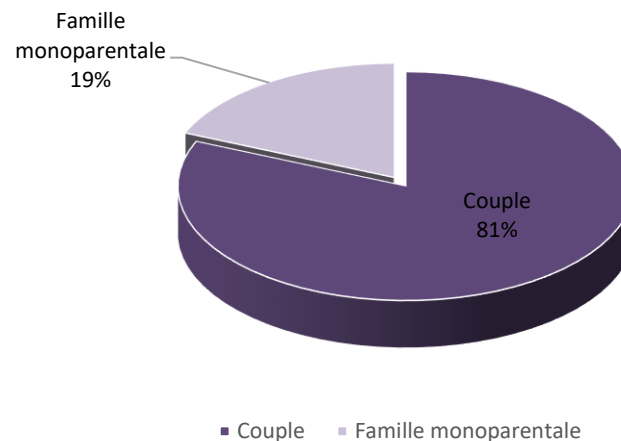
Analyse des admissions en 2025 - Typologie des familles

La situation familiale

Enfants admis en 2025 - Situation familiale



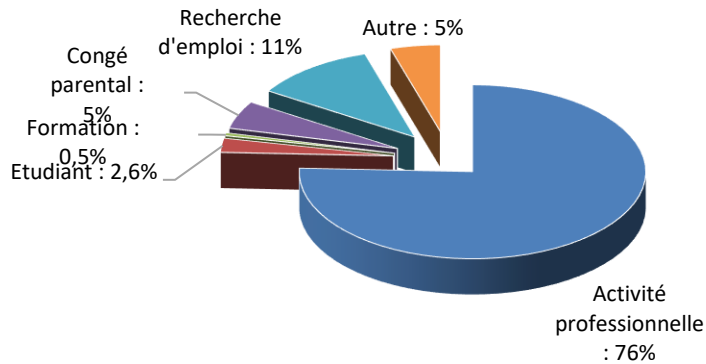
Nouvelles demandes 2025 - Situation familiale



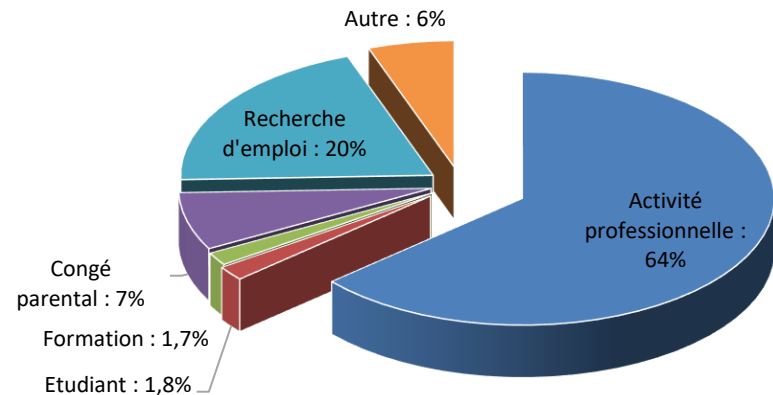
Analyse des admissions en 2025 - Typologie des familles

La situation professionnelle

**Enfants admis en crèche 2025 -
Situation professionnelle**



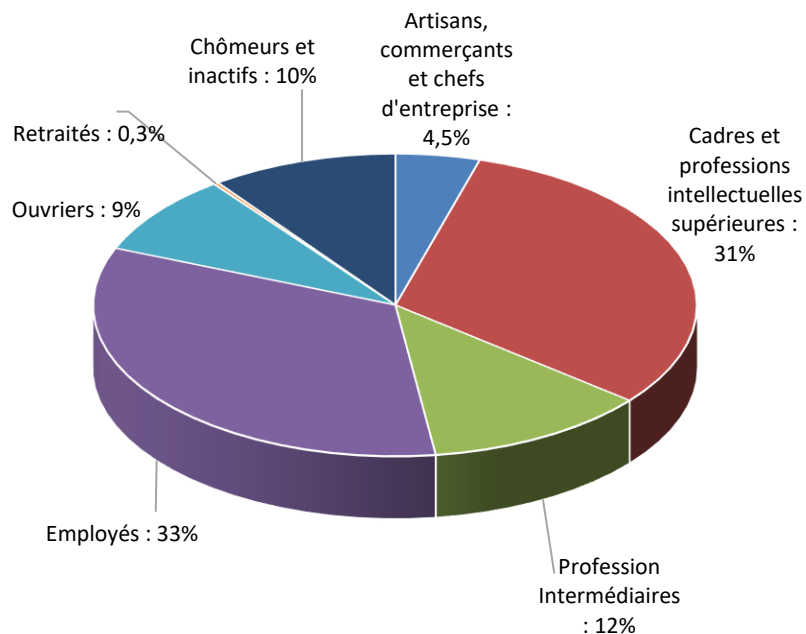
**Nouvelles demandes 2025 - Situation
professionnelle**



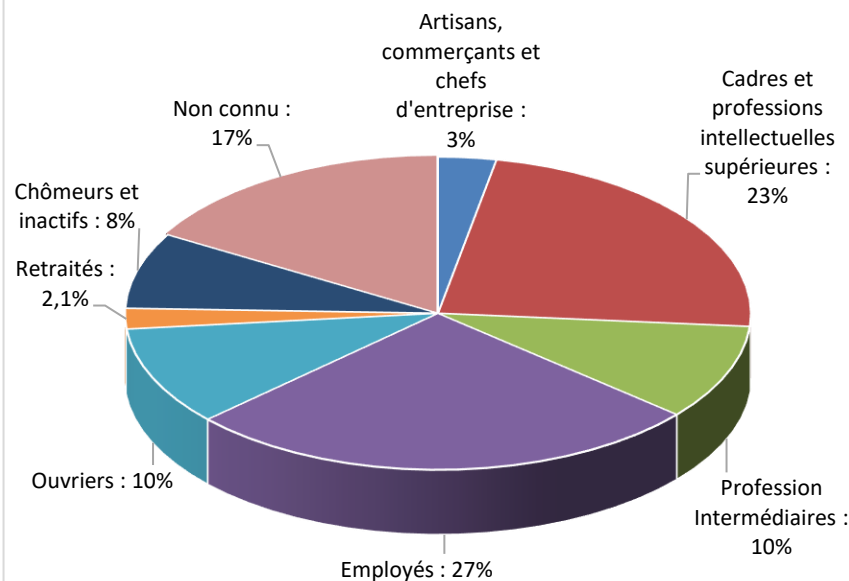
Analyse des admissions en 2024 - Typologie des familles

La catégorie socio professionnelle (CSP)

Enfants admis en crèche 2025 - CSP des familles

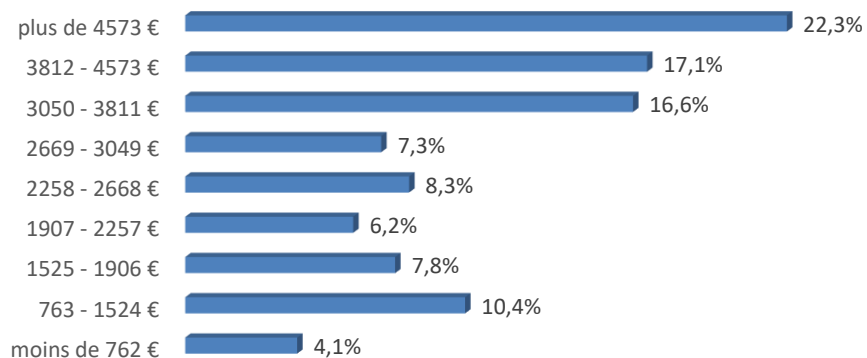


Nouvelles demandes en crèche 2025 - CSP des familles



Analyse des admissions en 2024 - Typologie des familles – Les ressources des familles

Enfants admis en crèche 2025 - revenus mensuels des familles



Nouvelles demandes 2025 - revenus mensuels des familles

